

Mad'Trail

LE TRAIL DU COL DE LA MADELEINE

REGLEMENT DE LA MAD'TRAIL

EDITION 2021

Présentation

La MAD'TRAIL est organisé par le club de ski de Valmorel. Il s'agit d'un évènement sportif de type trail évoluant en pleine nature et comportant plusieurs épreuves. Chaque épreuve se déroule en une seule étape en un temps limité.

Les départs seront donnés de la station de Valmorel située sur la commune des Avanchers-Valmorel les 10 et 11 Juillet 2021. Le Mad'trail comporte 5 épreuves :

- Le K.V de Crève-Tête distant de 3 kms pour un dénivelé de 1000m.
- Le « Crève-tête » distant de 16 kms et 1000D+.
- Le « Marathon de La Lauzière » distant de 45kms et 2550 D+.
- Le Mad'Trail distant de 63kms et 3750 D+.
- La cinquième épreuve est le combiné « Crève-Tête ».
Il consiste à participer au K.V le samedi 10 Juillet et à la «Crève-Tête » le dimanche 11 Juillet. Les deux temps seront cumulés et donneront lieu au classement du challenge « Crève-Tête »

Conditions de participation

Le fait de participer à la Mad'Trail implique l'acceptation du présent règlement et oblige le participant à avoir une préparation physique et un état de santé lui permettant d'effectuer le parcours pour lequel il s'est inscrit en pleine conscience.

Cette préparation devra lui permettre de savoir gérer les problèmes physiques, mentaux découlant de conditions météorologiques difficiles entraînant une grande fatigue, des douleurs musculaires ou articulaires ou toutes autres petites blessures.

Le K.V de Crève-Tête (3 kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés en 2005 et plus (catégorie Cadet à Master 10).

La « Crève-Tête » (16kms) est ouvert à tous, hommes ou femmes nés en 2003 et plus (catégorie Junior à Master 10)

Le « Marathon de La Lauzière » (45kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés en 2001 et plus (catégorie Espoir à Master 10)

La « Mad'Trail » (63kms) est ouvert à tous, hommes et femmes nés en 2001 et plus (catégorie Espoir à Master 10)

Inscriptions

L'épreuve est ouverte à toute personne qui aura remis à l'organisation :

- Soit une copie d'une licence en cours de validité de l'une des fédérations sportives suivantes : FFA (Fédération Française d'Athlétisme), FFME (Fédération Française de Montagne et Escalade), FFCAM (Fédération française des clubs alpins et de montagne), FFTri (Fédération Française de Triathlon).
- Soit une copie d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

L'organisation ne pourra pas faire de copie le jour de l'épreuve. Les documents remis ne seront pas restitués. Aucune décharge ne sera acceptée.

Elles se font directement dans les conditions écrites que vous trouverez en consultant le site de l'épreuve www.madtrail.com. Les inscriptions en ligne seront possible jusqu'au jeudi 08 Juillet 2021 à minuit. Des inscriptions seront possibles (sous réserve des disponibilités de dossards) sur place le :

- Vendredi 09 Juillet à partir de 17h00 jusqu'à 20h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel
- Samedi 10 Juillet de 9h00 à 17h00 à la salle Rencontre et Musique à Valmorel
- Dimanche 11 Juillet de 3h30 à 9h00 à la salle Rencontre et musique à Valmorel

Annulation d'une inscription

Toute annulation d'inscription doit être faite par courrier (Club des sports de Valmorel. Le bout du bourg. 73260 Les Avanchers-Valmorel) avec un certificat médical joint. Aucun désistement n'est enregistré par mail, téléphone ou fax. L'annulation devra être faite avant le 11 Septembre 2021.

Le montant du remboursement sera de 50% du prix payé hors frais d'inscription

Aucun remboursement ne sera effectué avant début Décembre 2021

COVID-19

En cas d'annulation liée à une pandémie du COVID-19 suite à une décision des autorités compétentes, le montant du remboursement sera de 100% du tarif hors frais d'inscription. Les modalités de remboursement feront l'objet d'une communication spécifique.

Les épreuves

La MAD'TRAIL : Environ 63 kms, 3750D+, comprenant 3 barrières horaire et un temps limite de 15h00. Le départ sera donné à 4h00 le 11 Juillet 2021.

Le MARATHON DE LA LAUZIÈRE : Environ 45 kms, 2550D+, comprenant 2 barrières horaire, et un temps limite de 10h30. Le départ sera donné à 6h00 le 11 Juillet 2021.

La « Crève-tête » : Environ 16 kms, 1000D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 9h45 le 11 Juillet 2021.

Le K.V de « Crève-Tête » : Environ 3 kms, 1000D+ ne comportant pas de barrière horaire ni de temps limite. Le départ sera donné à 9h30 le 10 Juillet 2021.

Le combiné « Crève-Tête » : K.V de Crève-tête + la « Crève-Tête » : Les départs sont au même horaire indiqué dans les épreuves décrites ci-dessus.

Retrait des dossards/Inscription sur place

Les retraits de dossards et les inscriptions sur place (sous réserve de disponibilités de dossards) se feront à la salle Rencontre et Musique à Valmorel aux jours et horaires suivants

- Le vendredi 09 Juillet 2021 de 17h00 à 20h00
- Le samedi 10 Juillet de 9h00 à 17h00
- Le dimanche 11 Juillet de 3h30 à 9h00

Le dossard doit être visible en toutes circonstances. Il peut être porté soit à la cuisse soit à la poitrine. Prévoir des épingles. Une caution pourra être demandée lors de la prise du matériel de chronométrage

En cas de non départ du participant, il est demandé à ce que le dossard ainsi que le matériel de chronométrage soit remis le plus rapidement possible à une personne de l'organisation afin de ne pas rechercher inutilement des participants sur le parcours qui n'auraient pas pris le départ.

Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance RC pour la durée de l'épreuve.

Individuelle accident :

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance Individuelle Accident qui couvre les frais de recherche et d'évacuation en France

Douches

Aucun service de douches n'est organisé.

Matériel/Equipement

Obligatoire : Pour le Marathon de La Lauzière, la Mad'Trail et la « Crève-Tête »

1 sifflet, une couverture de survie et un coupe-vent.

Les bâtons de marche sont autorisés

Téléphone portable (numéro du P.C course fourni dans le « welcome bag »)

Réserve d'eau de 1 litre minimum

Réserve alimentaire (Barres de céréales par exemple)

Abandon/Rapatriement

Abandon :

Tout concurrent peut abandonner s'il le souhaite. Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle ou de ravitaillement. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide son dossard. L'organisation peut aussi décider de stopper un concurrent visiblement défaillant. Dans ce cas, l'organisation se dégage de toutes responsabilités de l'ensemble des conséquences liées à la décision de continuer la course prise par le concurrent.

S'il se trouve dans l'incapacité de rejoindre un point de contrôle, il mettra tout en œuvre pour alerter l'organisation de son positionnement afin que celle-ci prenne les décisions appropriées.

Rapatriement :

Le rapatriement sera décidé en lien avec le P.C course et sera organisé par les responsables de la course s'ils jugent nécessaire de le mettre en œuvre. Tous les concurrents refusant le rapatriement décidé par les organisateurs en continuant la course le fera sous son entière responsabilité.

Le coureur ne sera plus alors sous le contrôle de l'organisation.

Deux points de rapatriement seront opérationnels :

- **Mad'Trail** : Au col de La Madeleine (Km 30.5) et au col du Gollet (Km 48)
- **Marathon de La Lauzière** : A Celliers-Dessus (Km 23.3 ; Km 35.2)

Sécurité/assistance médicale

Le dispositif prévisionnel de sécurité (D.S.P) sera visible avant le début de la course sous forme d'affichage. Il est en cours de fabrication.

Modification du parcours ou des barrières horaires/Annulation de la course

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux, canicule...), le départ peut être reporté ou annulé.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières ou de modifier le parcours prévu initialement.

Disqualification

Un concurrent sera exclu de la course en cas de non-respect du règlement et des consignes de sécurité en refusant d'obtempérer à un ordre du directeur de course, d'un responsable de point de contrôle ou d'un médecin ou d'un secouriste.

L'organisation prendra des sanctions pour tout comportement inconvenant envers d'autres concurrents ou envers l'organisation. La tricherie (coupe de parcours, utilisation d'autres moyens de déplacements que la course à pied, etc...) et le non-respect de l'environnement sont des causes d'exclusion (jet de détritrus de la part des coureurs mais aussi des accompagnateurs)

Ravitaillement et poste de contrôle

- 6 ravitaillements et 3 points de contrôle pour le Mad'Trail.
- 4 ravitaillements et 2 points de contrôle pour le Marathon de Lauzière.
- 1 point de ravitaillement et un point de contrôle pour la Crève-Tête.
- 1 point de ravitaillement et un point de contrôle pour le K.V de Crève-Tête

Des points de contrôle inopinés seront en place tout au long du parcours.

La Mad'Trail (63kms) :

6 ravitaillements au km 13 ; 20.6 ; 30.5 ; 38.4 ; 48 et 59. 3 points de contrôle au km 20.6 ; 38.4 et 59

Le Marathon de la Lauzière (45Kms) :

4 ravitaillements au km 6.9 ; 16 ; 26.9 et 35.2. 2 points de contrôle au km 16 et 35.2

La Crève-Tête (16Kms) :

1 ravitaillement au km 6.9 et 2 points de contrôle au 6.9 et 12.4

K.V de Crève-Tête (3Kms) :

1 ravitaillement à l'arrivée

Temps maximum autorisé et barrières horaires

La Mad'Trail : Départ 4h00 de Valmorel le 11/07/21

- Temps limite autorisé : 15h00.
- 3 barrières horaires :

-Passage avant 8h30 au km 20.5 (Pont Botto)

-Passage avant 11h00 au km 30.5 (Col de la Madeleine)

-Passage avant 15h00 au km 48 (Col du Gollet)

Le Marathon de La Lauzière : Départ 6h00 de Valmorel le 10/07/21

- Temps limite autorisé : 10h30
- 2 barrières horaires :

-Passage avant 9h30 au km 16 (Valmorel)

-Passage avant 14h00 au km 35.2 (Celliers-Dessus)

Il n'y a pas de barrière horaire pour la « Crève-Tête » et pour le K.V de Crève-Tête

Lot de bienvenue et lot finisher

Lors de l'inscription, chaque concurrent devra renseigner des éléments concernant le cadeau de bienvenue. L'organisation s'engage à respecter les éléments fournis par chaque participant (ex : taille et forme de tee-shirt...) si l'inscription est enregistrée avant le 30/04 00h00 2021. Après cette date, les cadeaux de bienvenus et/ou finisher pourraient ne pas correspondre aux renseignements fournis par le concurrent.

Les lots de bienvenue seront offerts à tous les participants. Les lots finisher seront remis aux coureurs ayant terminé les courses suivantes :

La « Mad'Trail », Le « Marathon de la Lauzière » et la « Crève-Tête ».

Les lots finisher seront remis uniquement sur présentation du dossard.

Palmarès

Le Palmarès des courses « Mad'Trail », « Marathon de la Lauzière », « Crève-Tête » et le K.V de Crève-Tête s'établira de la façon suivante :

Seront récompensés :

- 3 premiers scratch Homme et femme
- Les premiers Homme et Femme de chaque catégorie. Pas de cumul possible.

Le palmarès du challenge « Crève-Tête » s'établira de la façon suivante :

- 3 premiers scratch Homme et Femme
- Le cumul sera possible avec les courses « Crève-Tête » et K.V de « Crève-tête »

Catégorie récompensées

Les catégories récompensées sont les suivantes :

- Cadet
- Juniors
- Espoirs
- Séniors/MO
- M1/M2
- M3/M4
- M5 et avant

Droit à l'image

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Il autorise sans réserve l'organisation et ses partenaires à communiquer sous forme de newsletters.

Conformément à la loi n° 78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès (article 34 à 38) de rectification et de suppression (article 26) des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous devez contacter l'organisation et ses partenaires. Vous pouvez également à tout moment demander de ne plus recevoir de mail.

* * * * *